Zeitschrift: Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung

Herausgeber: Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat

Band: 3 (1928)

Heft: 4

Artikel: Autour du Comité suisse de la Fête Nationale

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-706764

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Je connais hélas! pourtant de ces grades qui ont fait leur service sans plaisir, uniquement par obligation. Et partant ce n'étaient certes pas des entraîneurs d'hommes! Tandis que trop souvent on a laissé dormir des bonnes volontés qui ne demandaient qu'à être employées!

Je le regrette encore une fois! Pour notre armée de soldats-citoyens il faut précieusement utiliser les capacités de chacun. Je sais bien qu'on peut toujours se proposer soi-même pour l'avancement... mais la modestie empêche souvent de réelles valeurs de se manifester. Puisse l'armée de demain n'être composée que de bons patriotes comme mon ami le sergent-major dont, bien entendu, je tairai soignement le nom!

* * *

Puisque nous avons parlé des soldats-citoyens, relevons une fois de plus l'offensive de certains intéressés contre notre armée de milices. Ces messieurs (il y a même des dames, et ce ne sont pas les moins acharnées) voudraient nous doter en lieu et place de nos robustes divisions d'un service civil!!! C'est du propre! Il n'y a qu'un civil pour avoir cette naïveté, c'est-à-dire quelqu'un qui ignore tout de la grandeur de servir!... qui n'a jamais fait un jour d'école de recrues et surtout qui n'est qu'un théoricien. Certes, tous les Suisses sont pacifistes, mais quant à licencier notre armée, n'y songeons pas, surtout pour la remplacer par le service civil! Avouons le franchement: nous faisons tous la grimace quand il nous faut obéir; depuis le chef d'état-major jusqu'au dernier tringlot. Car ce n'est pas drôle. Et nous connaissons des cas trop nombreux où les chefs ont dû sévir contre des refus! Nombreux, malheureusement, sont les soldats qui marchent parce qu'il faut marcher; c'est la contrainte qui les dompte car il y a toujours des loups dans la bergerie! Comment alors concevoir que le service civil serait impeccable si le service militaire a tout de peine à réaliser la discipline! Ce serait le règne de la fantaisie, du laisser-aller, du désordre! Réalité théorique, pouvons-nous répéter, et uniquement théorique!

Il y a un mais! C'est que les partisans du service civil ne le prônent que pour faire disparaître l'armée. Ils disent que nous ne pourrions rien faire contre l'étranger en cas d'attaque. Répondons d'emblées que sur ce point ils méconnaissent et la valeur de nos bataillons et surtout la situation politique de l'Europe. Si un de nos voisins nous attaquait (chose peu probable), disons la France par exemple pour ne pas rester dans de vagues suppositions, nous aurions l'appui de l'Allemagne; et vice-versa. Autrement dit notre sort est lié au sort des autres nations qui nous entourent. Et celà, que nous le voulions ou non! Mais le point noir pour nos adversaires, c'est l'armée mise au service de l'ordre intérieur en cas de désordre! Vous m'avez compris n'est-ce pas? On se souhait au service civil, on n'échappe pas, heureusement, à la rigueur du service militaire. Dans bien des années peut-être serons nous assez évolués pour poser l'uniforme; mais c'est que nos voisins auront alors desarmé les premiers. Nous aurons un service civil qui répondra à de certains besoins et tout ira pour le mieux dans le meilleur des mondes. Mais pour l'instant le plus sage pour conserver notre chère patrie est de conserver ce qui fait sa force intérieure et extérieure, son armée. Ce matin encore je causais avec un savant professeur d'université qui enseigne la statistique. Dates en mains, il me prouva que les guerres nous désolent de trente en trente ans environs depuis... toujours. Le cycle de 1914 n'est pas même terminé! Nous pouvons nous préparer pour l'avenir! A moins, comme dit le bon Vaudois Vallotton, de changer notre cœur de place!

Service civil? Allons donc! Oui! Mais pour ceux qui sont incapables de faire du service militaire! Alors nous voilà tous d'accord! D.

Autour du Comité suisse de la Fête Nationale.

Nous lisons dans « Le Sous-officier » de Genève:

La décision du Comité exécutif de réserver au « Don national » la collecte du 1er août 1929 n'a pas dissipé le malaise. Elle ne l'a pas dissipé pour la simple raison que cette décision n'a été prise qu'ensuite d'une campagne énergique, et sous le coup de la menace des milieux patriotes et militaires d'organiser eux-mêmes une collecte en faveur du « Don national », le 1er août 1928 déjà.

Les « explications » que le bureau a cru devoir donner à la presse ont été plus décevantes que tout ce que l'on pouvait craindre. Elles ont permis de constater que la vague de défaitisme qui déferle présentement n'a pas épargné ceux-là même qui ont pour mission de tenir haut et ferme le drapeau de la Patrie.

Bien décidés à porter le fer rouge dans la plaie, nous nous sommes renseignés; nous voulions connaître plus particulièrement le but du Comité suisse de la Fête nationale et ses organes.

SON BUT.

Il est défini par l'article I des statuts, ainsi conçu:

« Le Comité suisse de la Fête nationale est une Association d'hommes et de femmes qui se propose de fortifier le patriotisme suisse en commémorant chaque année l'anniversaire du premier août par une œuvre de caractère national. Ce Comité a son siège social au lieu de domicile du président.

Il observe une stricte neutralité politique et confessionnelle. »

La question qui se pose est celle-ci:

En refusant à l'unanimité de s'intéresser aux Suisses de toutes catégories et conditions sociales tombés dans le dénûmement à la suite du service militaire, ce Comité a-t-il fortifié le patriotisme suisse?

En accordant ses actes aux théories des partis politiques qui se moquent de notre fête nationale comme de leur première chemise, ce Comité a-t-il observé une stricte neutralité politique?

Dans un cas comme dans l'autre, poser la question, c'est la résoudre par la négative.

SES ORGANES.

Les organes du Comité suisse de la Fête nationale sont les suivants:

1. Un Comité exécutif de neuf membres nommés par l'assemblée générale, en tenant compte des diverses parties du pays.

2. De membres individuels (75 au début de 1926).

3. De représentants de diverses sociétés patriotiques, d'utilité publique et autres, au nombre de 14.

1. Un Comité exécutif.

Voici la liste des membres du Comité exécutif auxquels un pamphlet de notre ville proposait d'ériger un monument avec l'inscription:

« Morts de peur pour la Patrie »:

Président: Dr. Scherrer, Stadtammann, à Saint-Gall.

1er vice-président: H. Micheli, conseiller national, à Genève.

2me vice-président: Dr. Bertoni, conseiller aux Etats, à Lugano.

Secrétaire: Dr. J. Brandenberger, à Zurich.

Caissier: Major G. Bislin, à Zurich.

Membres-adjoints: Dr. Calame, L., directeur du Technicum de Winterthour;

Victor Schuster, à Zurich;

O. Vaterlaus, à Thalwil;

F. Schwegler, à Berne.

Ce qui frappe tout d'abord, dans la composition de ce Comité exécuxif, c'est l'absence de représentants de la Suisse romande (M. H. Micheli ayant, si nos renseignements sont exacts, démissionné pour raisons de santé). La Suisse orientale, par contre, est très fortement représentée. Nous ne voulons pas nous livrer à de savants dosages, mais il est de toute nécessité que la Suisse romande ait la possibilité de se faire entendre, et c'est pourquoi il y aura lieu, lors de l'assemblée de mars 1928, de lui réserver une place équitable.

2. De membres individuels.

Aux termes de l'article 2 des statuts, « le Comité suisse de la Fête nationale se compose entre autres de patriotes, choisis librement par l'Assemblée générale, en tenant compte des différentes régions de notre pays. »

Nous n'avons pas d'observations à formuler concernant cette catégorie de membres, pour autant que le choix de l'assemblée se porte bien exclusivement sur des patriotes, conformément aux statuts.

3. De représentants de diverses sociétés patriotiques.

Nous n'avons pas encore la liste des sociétés qui sont représentées au Comité, mais, ce que nous savons, c'est que notre Association suisse de Sous-Officiers n'a pas de délégué, ce qui est inadmissible si l'on considère son importance numérique (90 sections et environ 10 000 membres), sa grande activité, son autorité morale enfin. C'est une lacune qu'il faudra combler à la première occasion, car nous avons non seulement le droit, mais le devoir de prêter notre concours au Comité suisse de la Fête nationale.

ASSEMBLEE GENERALE.

Aux termes de l'article 6 des statuts, elle se réunit, dans la règle, une fois par an, sur la convocation du Bureau. Or nous savons qu'un des membres n'a pas reçu de convocation depuis le mois de février 1925. Jusqu'à preuve du contraire, il y a donc tout lieu de croire que l'assemblée générale n'a pas été réunie depuis tantôt trois ans! Trois années pendant lesquelles le bureau a dirigé à son gré les destinées de la Société! Et pourtant cette assemblée générale a les attributions suivantes:

1. Elle élit le bureau et les vérificateurs des comptes, chaque fois pour une durée de trois ans.
2. Elle prend acte du rapport annuel et du rapport financier.
3. Elle fixe l'attribution du solde actif sous les réserves formulées à l'art. 4.
4. Elle procède aux révisions des statuts.
5. Elle décide de l'acceptation de nouveaux membres.
6. Elle prend toutes les décisions utiles concernant les tâches assumées par le Comité.

Est-ce normal?

Cet article n'est pas pour jeter le discrédit sur une institution qui doit, au contraire, être encouragée, puisque son but est de fortifier le patriotisme suisse, et c'est précisément parce que nous tenons à ce qu'elle remplisse sa noble mission que nous nous sommes élevés contre l'attitude — peu en harmonie avec les statuts — de son bureau défaillant. Nous sommes certains que la prochaine assemblée générale saura prendre les décisions qui s'imposent pour que la Société rentre dans la bonne voie; nous espérons qu'elle aura notamment le courage de se séparer des éléments défaitistes qui viennent de porter à l'institution un grave préjudice moral. C'est un travail de réorganisation et d'assainissement qui s'impose de toute urgence.

Neversharp.

U.-Off.-V. Solothurn-Niederamt. Marschwettübung vom 24./25. September 1927, mit dem Soloth. Militär-Rdf.-Verband über Moutier, Delémont, Les Rangiers nach Porrentruy.

Es reihen sich der Tropfen Myriaden
Zu Perlenfäden, die vom Himmel fallen,
Und weisse, schleierdichte Nebelschwaden
Umschweben rings die bleichen Wolkenhallen.

Es war zirka 18.30 Uhr als ich unser Vereinslokal betrat und nicht wenig erstaunt war, als wohl schon gegen die 30 Unteroffiziere, vom jungen Auszügler bis hinauf zum Landstürmler vertreten waren. Wenn auch noch einige Wasserscheue die zaghafte Frage stellten: « Gömmer by dem Sauwetter? », so stimmten auch diese auf das « Natürli gömmer » froh in den Gesang ein. Zur festgesetzten Besammlungszeit, 19 Uhr konnten dem Uebungsleiter, Herrn Major Bircher und seinem Adjutanten Herrn Oberleutnant Burger, 37 Unteroffiziere und Soldaten gemeldet werden.

Nachdem der « Wehrmannskalender » mit den nötigen Notizen versehen und auch die Feldflaschen mit Tee gefüllt waren, wurden die beiden Kochkisten, gefüllt mit Kakao sowie Käse und Brot für das Frühstück, auf den Camion verstaut.

Auch die Mannschaft verschwand nun im Dunkel des Kraftwagens. Inzwischen war telephonisch gemeldet worden, dass unsere Marschsicherung, die solothurnischen Militär-Radfahrer in der Stärke von 20 Mann, trotz Sturm und Regen bereits in Gänsbrunnen angelangt seien. Nun kam auch für uns das erlösende Kommando « Abfahren », und hinaus ging es in die kalte, regenschwere Herbstnacht ohne Halt bis Moutier, wo wir unsere Marschsicherung antrafen.

Nach kurzem Halt war Befehlsausgabe unter folgender Annahme:

« Rote Truppen haben heute früh die Grenze in der Ajoie überschritten und die dortigen schwachen Landsturm-Posten zurückgeworfen. Sie rücken gegen Pruntrut vor, ohne stärkeren Widerstand zu treffen.

Blau mobilisiert heute, und auf die Meldung des Grenzübertrittes durch Rot hin, transportiert es seine Truppen, die bis zum Abend verfügbar sind, per Bahn und Camion in die Gegend von Moutier-Delsberg, um wenn möglich die Höhen von Les Rangiers-Caquerelle zu erreichen oder doch den Feind am Abstieg in das Delsbergertal zu hindern. »

Vom I. R. 11 wird Bat. 50 per Camion transportiert und in Moutier angehalten, von wo es den Vormarsch über Delsberg-Develier nach Les Rangiers anzutreten hat. Les Rangiers soll von feindlichen Vortruppen schon besetzt sein.

Dem Bat. 50 zugeteilt ist Feld-Batterie 30, die zur gleichen Zeit per Bahn in Moutier eingetroffen ist. Die Militär-Radfahrer, welche bis Moutier der Uebung als Marschsicherung gedient hatten, erhielten nun den Befehl, den Gegner zu markieren und unter Leitung von Herrn Leutnant v. Felten verschwanden die flinken Radler rasch im Dunkel der Nacht.

Unter Instruktion unseres Uebungsleiters wurde eine Patrouille auf der Marschstrasse voraus und ein Spitzenzug organisiert. Die Unteroffiziere der Lmg. und Maschinengewehre erhielten ihre spezielle Aufgabe und waren dem Spitzenzug